

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
de la réunion de Bureau qui s'est déroulée
le vendredi 16 décembre 2022**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD, BOCK et ZANETTI.

Excusés : MME ROBIN, MM COLLIN, KLANCAR (représentant des arbitres de la S.C.A. Metz) et HURAUULT (représentant le CD du D.M.F.).

Assistent : MM TAESCH (Président délégué du D.M.F.) et BARRAT (vice-Président et secrétaire de désignations de la CDA Moselle).

1. CARNET.

- Certificats médicaux de plusieurs arbitres atteints du covid19 : les protocoles et mesures préventives ont été appliquées par les intéressés. Meilleurs vœux de rétablissement.
- Certificat médical de l'arbitre Azi : pris note. Meilleurs vœux de rétablissement.

2. COURRIERS ET COURRIELS

- Diverses informations en provenance du Président de la CDA Moselle concernant en particulier les FIA et les médailles de Ligue et de District. Réponses ont été transmises.
- Courriel de l'arbitre Moreno signalant son indisponibilité totale depuis le début de saison jusqu'en avril 2023. Son club a été informé avec copie à la CASMA57.

3. ADMINISTRATIF

- Les désignations sont toujours en flux tendu. La masse des 25 arbitres joueurs et très jeunes arbitres obèrent les disponibilités au bénéfice des clubs.
- Pas sûr qu'avec les 9 nouveaux stagiaires, nous pourrions satisfaire les besoins des clubs en matière de présence d'un arbitre, surtout sur les matches de 3^{ème} et de 4^{ème} division,

4. TECHNIQUE

- Les stages annuels des arbitres D2 et D3 se sont déroulés dans de bonnes conditions,
- Un stage des arbitres débutants (arbitres non encore nommés au titre d'arbitre officiel) sera organisé bientôt
- La formation initiale à l'arbitrage session 1, s'est déroulée sur les installations du SC Marly qui est remercié pour la mise à disposition de sa logistique. Ce sont 19 candidats qui ont été convoqués. Neuf réussites pour la SCA Metz, les autres réussites sont au bénéfice d'autres SCA et de la CDA54.
- René Zanetti va s'occuper de la problématique des très jeunes arbitres afin de sortir par le haut des difficultés qu'ils génèrent,
- Le RT n'a reçu aucune candidature au titre d'AAS.

4. AGENDA

- 14/01/2023 : au 22/01/2023 – FIA 2 sur les installations du SC Marly,
- 15/01/2023 : Bureau SCA Metz convoquant les arbitres absents à leur 1^{ère} convocation du 16/12/2022,
- 05/02/2023 : stage JA de la SCA Metz (avec comme invité le RJA CDA57),
- 11/02/2023 : stage de présélection JA organisé par la CDA57 (sur convocation individuelle),
- 11/02/2023 : au 19/02/2023 – FIA 3 sur les installations du SC Marly,
- 29/02/2023 : stage des arbitres débutants (une convocation individuelle leur sera adressée),
- 31/03/2023 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),

- 28/04/2023 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
- 26/05/2023 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
- 09/06/2023 : remise des écussons arbitres aux lauréats de l'examen d'arbitre officiel de football,
- 10/09/2023 : stage annuel des arbitres D2, D3 et stagiaires (sur convocation individuelle).

5. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : dimanche 15 janvier 2023 à 11h30.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

